



MUNICIPALITÉ
de La Marche

POLITIQUE
municipale de la

Famille et des *Aînés*

La Marche



Table des matières

Mot du maire.....	1
Mot de la conseillère.....	2
Présentation du comité.....	3
Mission.....	3
Valeurs.....	4
Définitions de la famille et des aînés.....	5
Les objectifs.....	6
Portrait statistique.....	8

Mot du maire

En mon nom ainsi qu'en celui du conseil municipal, je vous présente avec fierté la première politique familiale et démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) de la municipalité de Lamarche.

L'adoption de cette politique met en lumière les préoccupations du conseil municipal concernant nos familles et nos aînés. Cette politique servira de guide au conseil municipal pour permettre à tous nos citoyens de s'épanouir dans leur milieu de vie.

L'adoption de cette politique n'aurait pu être réalisée sans l'implication et le travail assidu des membres du comité que je tiens à remercier. De plus, la démarche de consultation menée auprès de la population sous forme d'ateliers de discussion a permis de refléter les priorités et les préoccupations de la population.

Cette démarche permet d'affirmer que nous désirons faire de la municipalité de Lamarche un endroit agréable à vivre.

Le maire,
Gilbert Savard



*De cette
rencontre
découle un beau
plan d'action.
Il propose des
actions concrètes
qui touchent
autant les familles
que les aînés.*

Mot de la conseillère

L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique destinée aux mieux-être des familles et des aînés de notre localité se trouvent au premier rang des motivations qui m'ont poussée à me lancer en politique municipale aux élections de novembre 2013. Dès l'année suivante, le conseil municipal déposait une demande d'aide financière au ministère de la Famille et des Aînés pour la concrétisation de deux démarches complémentaires : la Politique familiale municipale (PFM) et la Municipalité amie des aînés (MADA).

C'est donc avec fierté que j'ai été nommée conseillère responsable de ces dossiers. Mon premier mandat fut alors de mettre en place un comité de consultation formé de citoyens bénévoles de tous âges et de différents milieux ainsi que de personnes-ressources provenant de la Municipalité, du Centre local de développement, du CLSC, du Carrefour action municipale et famille ainsi que d'une chargée de projet. J'ai ainsi eu le privilège de travailler en collaboration avec cette équipe du tonnerre sans qui cette démarche aurait été impossible!

En tant que comité, nous nous sommes questionnés sur les besoins des familles et des aînés. Pour répondre à nos interrogations, nous avons invité la population à participer à une consultation citoyenne. Une belle journée de tempête d'idées a eu lieu, et ce fut une rencontre valorisante et très enrichissante. De cette rencontre découle un beau plan d'action. Il propose des actions concrètes qui touchent autant les familles que les aînés.

C'est avec une grande fierté aujourd'hui que la Municipalité vous présente le fruit d'un travail consciencieux de la part de toute l'équipe. Je remercie les personnes impliquées de près ou de loin dans ce grand projet!

Lyne Bolduc

Conseillère municipale responsable
des questions de la famille et des aînés

Présentation du comité

<p>Lyne Bolduc Conseillère municipale responsable des questions de la famille et des aînés</p>	<p>Johanne Morissette Commissaire scolaire, comité École-famille-communauté</p>	<p>Annick Lachance Secrétaire trésorière adjointe, Municipalité de Lamarche</p>	
<p>Langis Gaudreault Carrefour bénévole Labrecque Lamarche, Table régionale de concertation des aînés Sag.- Lac-Saint-Jean (Lac-Saint-Jean-Est)</p>	<p>Julie Morissette Comité Organisme de participation des parents (OPP), conseil d'établissement scolaire, comité École-famille-communauté, comité Transport du midi, Popote roulante</p>	<p>Sandra Gauthier Comité Organisme de participation des parents (OPP), Conseil d'établissement scolaire</p>	
<p>Mathieu Lapointe Agent de développement du CLD Lac-Saint-Jean-Est</p>	<p>Stéphanie Larouche Organisatrice communautaire au CIUSSS du Saguenay- Lac-Saint-Jean, CLSC de L'Ascension</p>	<p>Alain Privé Formateur au Carrefour action municipale et famille</p>	<p>Véronique Millier Chargée de projet, Groupe Consensus</p>

Mission

« Penser et Agir » famille

La mission d'une politique familiale est de créer un réflexe de « Penser et Agir » pour la famille chez les élus municipaux. Ce réflexe, une fois bien intégré, se reflétera dans toutes les sphères décisionnelles regroupées selon ces champs d'intervention : soutien communautaire et services de santé, loisirs, sports et culture, sécurité publique, urbanisme, habitation, transport et environnement.

Viellissement actif

La mission d'une politique municipale pour les aînés est de soutenir le vieillissement actif de la population. Pour ce faire, une telle politique identifie et reconnaît les besoins spécifiques des aînés dans les domaines de la santé, de la participation et de la sécurité. La Municipalité désire contribuer positivement à ces trois principes directeurs.

Santé

Les personnes en santé ont une meilleure vie, en durée et en qualité. Une bonne condition physique favorise l'activité, améliore l'indépendance et procure un sentiment de bien-être, en plus de diminuer les besoins en soins de santé et autres services sociaux.

Participation

La participation des aînés au sein de la Municipalité contribue à l'amélioration des services offerts à toute la collectivité. Elle concerne toutes les facettes de la société : sociale, culturelle, spirituelle et économique.

Sécurité

La sécurité des aînés contribue à leur autonomie dans le cadre d'une vie active. Un environnement sécuritaire sur les plans social, financier et physique est essentiel aux aînés.

Activités intergénérationnelles et saines habitudes de vie

De plus, la mission des deux politiques municipales se rejoint et vise à consolider les activités intergénérationnelles ainsi qu'à promouvoir les saines habitudes de vie.





**Nos ANCÊTRES ont
rêvé de vivre au
CŒUR des beautés
de la NATURE et nous,
nous avons le PLAISIR
d'en profiter...
ENSEMBLE!**

Valeurs

Respect

Le respect est le fondement de notre communauté. Il est inclusif et comprend de nombreuses facettes : le respect des autres, du bien collectif, des règles et du savoir-être. Il s'applique à nous tous, petits ou grands, jeunes et moins jeunes...

Collaboration

Inscrite dans notre ADN depuis la naissance de notre paroisse, la collaboration est l'une de nos richesses. Nous nous entraïdons, nous soutenons l'arrivée de nouvelles familles, nous travaillons bénévolement à l'embellissement du territoire, nous participons aux projets communautaires et ainsi de suite.

Nos ancêtres ont rêvé de vivre au cœur des beautés de la nature et nous, nous avons le plaisir d'en profiter... ensemble!

Capacité d'initiative

Oh oui! Nous sommes capables de prendre des initiatives! Nous avons cette volonté d'agir qui pousse à l'atteinte des objectifs. Nous sommes alimentés par notre désir de voir nos idées novatrices se concrétiser! Nous sommes optimistes et nous croyons à la réussite de nos projets.

Fierté

La fierté est cruciale pour la croissance de notre municipalité. Cette fierté accentue le désir de participer aux activités, de préserver nos acquis, de développer nos services et contribue à créer la fierté d'être ce que nous sommes! Voilà un bel exemple de cercle vertueux!





Définition de la famille

Pour les citoyens et citoyennes de Lamarche,

Notre famille, c'est comme un équipage formé de personnes unies par des liens d'amour et d'attachement qui se soutiennent tout au long du voyage, qu'est la vie. Ce sont d'abord les enfants qu'on éduque et éveille aux autres. Ces enfants qui cherchent à tout savoir et à vivre de nouvelles expériences. Il y a aussi les adolescents bousculés par leur croissance. Ces adultes en devenir qui ne demandent qu'à être encadrés de façon juste et équitable pour vivre leurs expériences et terminer de former leur personnalité. Ensuite viennent les jeunes adultes qui deviendront parents, puis grands-parents. Ces adultes occupent les postes de commandement de leur navire. Ils s'assurent de maintenir le cap malgré les tempêtes. Ils peuvent compter sur la famille élargie ou les débardeurs, si l'on poursuit l'analogie, le temps d'une pause, d'un ravitaillement.

La famille, c'est plus qu'un navire; c'est grand, c'est beau, c'est précieux, c'est nous.

Définition des aînés

Pour les citoyens et citoyennes de Lamarche,

Nos aînés sont riches de connaissances et d'expériences. Leur vie bien remplie leur permet aujourd'hui de voguer vers les endroits qu'ils préfèrent. Actifs et dynamiques, ils sont présents auprès de leur famille, aux activités sociales ou en action à trimer dur. Surtout, ils sont prêts à transmettre leurs connaissances aux jeunes mousses aventuriers! Nos aînés méritent d'être traités avec respect et dignité. Les nombreux changements auxquels ils doivent faire face ne sont qu'un des aspects de leur réalité, et c'est notre devoir de les soutenir pour qu'ils puissent naviguer en toute aisance!



Les objectifs

A. Soutenir les organismes communautaires destinés au mieux-être des familles et des aînés.

Les services dispensés par les organismes communautaires améliorent la qualité de vie des familles et des aînés de notre localité. En plus de fournir un soutien essentiel, ils offrent de nombreuses occasions de socialiser, contrant ainsi la pauvreté, l'isolement et l'âgisme.

B. Favoriser la conciliation travail-famille.

La situation socioéconomique des familles est directement liée à la conciliation travail-famille. C'est pourquoi il importe à la communauté de soutenir les actions favorables à une bonne adéquation entre les diverses responsabilités qui incombent aux parents.

C. Valoriser les saines habitudes de vie.

L'acquisition de saines habitudes de vie tant chez les familles que chez les aînés permet à tous de vivre mieux et en santé, et ce, le plus longtemps possible.

D. Améliorer l'aménagement urbain afin de répondre adéquatement aux besoins des familles et des aînés.

En modelant un milieu de vie et un environnement de proximité sur les besoins et les réalités des

familles et des aînés, nous favorisons l'activité physique, la mobilité, l'autonomie, la sécurité, les rencontres et bien plus encore.

E. Embellir l'environnement.

L'embellissement de l'environnement travaille sur deux fronts : il accroît le sentiment d'appartenance chez les citoyens et attire de nouvelles familles.

F. Offrir davantage de services et d'occasions de participer à la vie sociale et récréative de la communauté.

Les aînés ont tout intérêt à s'impliquer et à participer à la vie sociale et récréative de la communauté. Pour les y encourager, il est à nous de leur fournir des occasions agréables et diversifiées de le faire.

G. Maintenir et développer des activités de loisirs, sports, fêtes, festivals et de culture.

Lié au précédent objectif, le développement d'activités sportives et culturelles au sens général favorise l'implication, la participation, le partage et les rencontres. De plus, ces activités s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de saines habitudes de vie.



H. Faciliter la circulation de l'information entre la Municipalité et les citoyens de tous âges.

Une bonne communication est essentielle entre les citoyens et les responsables des activités afin d'encourager la participation et l'implication de ceux-ci. Elle doit être adaptée aux personnes visées et être facile d'accès, tant par son contenu que par le médium utilisé.

I. Encourager les liens entre les générations.

Les activités intergénérationnelles sont d'une richesse infinie. Il est difficile en quelques mots de les qualifier, mais disons que chaque occasion ou chaque lieu qui permet les rencontres entre les générations procurent un échange de connaissances et un partage naturel qui doit être protégé du tourbillon de la vie active.

J. Améliorer les services reliés à l'habitation des familles et des aînés.

Le besoin de se loger est l'un des besoins primaires reconnus depuis de nombreuses années. Les services reliés à l'habitation sont essentiels et améliorent la qualité de vie et le mieux-être des familles et des aînés.

K. Accroître la sécurité au sein de la municipalité.

Assurer la sécurité des familles et des aînés passe, entre autres, par un éclairage adéquat du milieu de vie et une attention particulière à la cohabitation des piétons, des cyclistes, des automobilistes et des autres utilisateurs de la route.

L. Assurer la mobilité de la population.

Par mobilité de la population, on parle de la capacité des aînés et des familles à se déplacer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire de la localité.

M. Favoriser le développement social des familles et de la communauté.

Cet objectif vise l'amélioration du mieux-être socioéconomique des citoyens. Elle passe par l'un des enjeux majeurs actuels : l'étroite collaboration avec les nombreux organismes du territoire.

N. Encourager la participation citoyenne.

L'implication des familles et des aînés aux projets de développement contribue à faire grandir notre communauté.



Portrait statistique de la municipalité

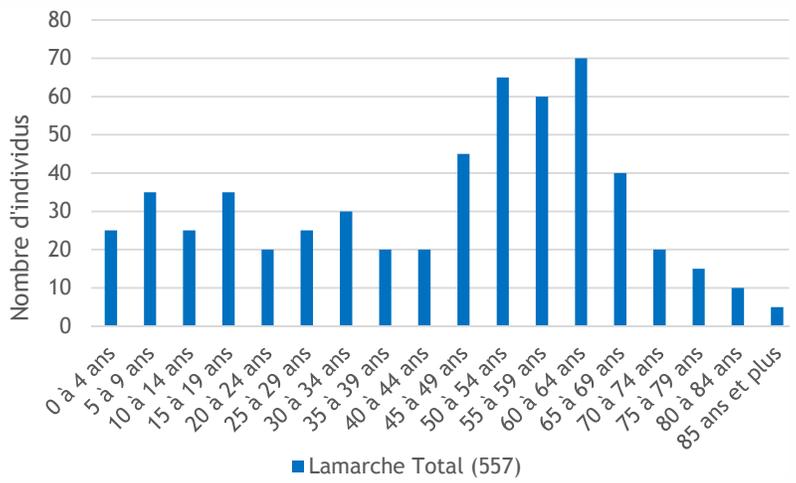
SANTÉ
services communautaires

LOISIRS
sécurité publique

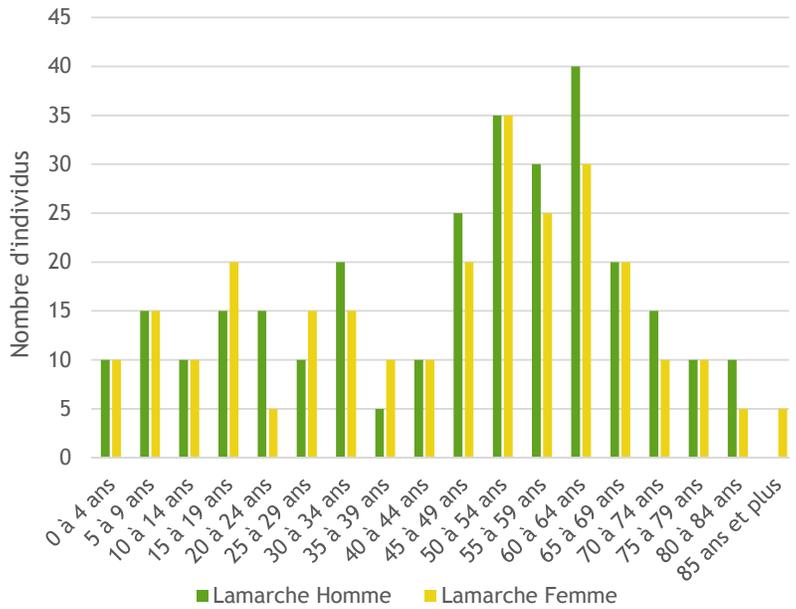
URBANISME habitation

TRANSPORT
ENVIRONNEMENT

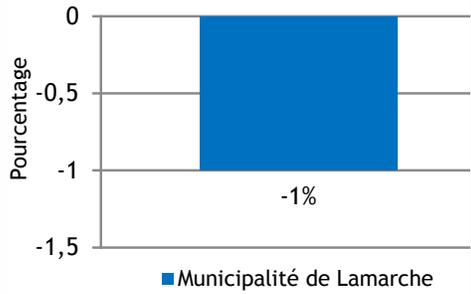
Population totale selon l'âge, 2011

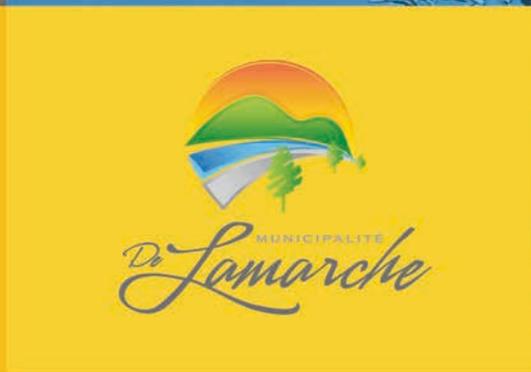


Population totale selon l'âge, 2011



Pourcentage de la variation, entre 2006 et 2011, de l'ensemble de la population





100, rue Principale
La Marche (Québec) G0W 1X0

Téléphone : 418 481-2861
Télécopieur : 418 481-1412

mun.lamarche@ville.lamarche.qc.ca

www.municipalitelamarche.ca

La Marche